

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Elections des délégués et suppléants du Conseil Municipal aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

L'an deux mille vingt le 10 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Geniès-Bellevue s'est réuni à titre exceptionnel, compte tenu des mesures sanitaires induites par la pandémie de Covid-19 à la salle polyvalente, située 5 chemin de l'Enguille à SAINT GENIES BELLEVUE, sur convocation régulière, en vertu du décret n°2020-812 du 20 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, sous la présidence de Madame Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : ARTIGUE Pierre, AUXIÈTRE Mathieu , BOTANCH Catherine, CHÊNE Véronique, CLAEYS Catherine, de LASSUS SAINT-GENIES Charles, DUMORA Anne-Marie, GAILLARD Marie-Blandine, MARTIN Corinne, MAYNADIER Jacques, MORILLON Henri-Jacques, OTAL Patrick, PEDRONO Yann, ROUCH Jean-Louis, TOMAS Christiane.

Etaient absents excusés et représentés: Ont donné pouvoir : BAYLAC Annette à TOMAS Christiane, HANNON Gilles à MORILLON Henri-Jacques, PEYRUCAIN Eric à PEDRONO Yann.

Madame le Maire ouvre la séance.

Madame MARTIN est désignée secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions du Code Electoral, le bureau de vote, présidé par le Maire, comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes, à savoir : M. MORILLON, Mme TOMAS, M. AUXIÈTRE, M. PEDRONO.

En application du décret n° 2020 -812 du 20 juin 2020 prescrivant que les Conseils Municipaux se réuniront le vendredi 10 juillet 2020 à l'heure déterminée par le Maire, à effet de désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs, celui de Saint-Geniès Bellevue a élu à bulletins secrets cinq délégués et trois suppléants.

Il est rappelé que les délégués et les suppléants sont élus sur la même liste sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Une liste unique de candidats a été déposée : Liste Pierre ARTIGUE (tête de liste)

Résultats de l'élection :

Nombre de votants.....	19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs.....	3
Nombre de suffrages exprimés.....	16

Ont été élus :

• **DÉLÉGUÉS**

Monsieur ARTIGUE Pierre - Madame TOMAS Christiane - Monsieur AUXIÈTRE Mathieu - Madame LAY Sophie - Monsieur HANNON Gilles.

• **SUPLÉANTS**

Madame GAILLARD Marie-Blandine - Monsieur ROUCH Jean-Louis - Madame MARTIN Corinne

Le procès-verbal a été dressé et clos à 18h45.